

## Exemple de facture d'électricité trimestrielle pour un client professionnel (recto)

- 1 Numéro d'urgence accessible 7j/7, 24h/24.
- 2 Coordonnées de Vialis.
- 3 Référence à communiquer à votre conseiller Vialis lors de tout contact.
- 4 Adresse du lieu de consommation de l'énergie.
- 5 Référence de votre contrat.
- 6 Rappel des principales caractéristiques de votre contrat.
- 7 Représentation graphique de la consommation facturée.
- 8 Moyens de paiement proposés avec le talon de paiement à joindre au règlement par chèque ou rappel de vos coordonnées bancaires en cas de prélèvement.
- 9 Synthèse de la facture dont le détail figure au verso.
- 10 N° et date de la facture.
- 11 Date limite de paiement ou date de prélèvement.
- 12 Date des prochains événements.

*Cette facture est un exemple qui ne concerne pas spécifiquement votre situation.*



10 rue des Bonnes Gens  
CS 70187 - 68004 COLMAR CEDEX

1 Urgences Electricité : 03 89 23 99 77

2 Accueil du lundi au vendredi :  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
Tél : 03 89 24 60 60 - e-mail : [info@vialis.net](mailto:info@vialis.net)

3 Votre référence à rappeler : 12 345

### facture d'électricité

tarif bleu

SARL ENTREPRISE  
10 RUE DES BONNES GENS  
68000 COLMAR

#### vosre contrat

4 client titulaire **SARL ENTREPRISE**

espace de livraison **rez de chaussée  
10 RUE DES BONNES GENS  
COLMAR**

5 caractéristiques du contrat n° 123

offre **tarif bleu - Vialis**

service **base**

puissance souscrite **6 KVA**

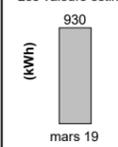
réglage de la protection **30 A**

type de compteur **électromécanique**

6

7 historique de consommation

Les valeurs estimées sont présentées en italique.



#### vosre facture

9 (détails au verso)

10 facture n° 1234V du 01/03/2019

électricité du 18/11/2018 au 18/02/2019 : 930 kWh  
calculés sur la base d'index relevés

total HT	<b>104,99 €</b>
TVA	24,24 €
autres taxes	31,99 €
<b>total TTC</b>	<b>161,22 €</b>

11 **Merci de votre règlement avant le 16/03/2019**

Date approximative du prochain relevé ..... 20/10/2019

Date approximative de la prochaine facture ... 02/06/2019

12

#### vosre règlement

8

Pour le règlement de vos factures, nous vous proposons plusieurs moyens de paiement :

- prélèvement automatique : souscription sur [energies.vialis.net](http://energies.vialis.net) ou sur simple appel au 03 89 24 60 60
- carte bancaire sur le site [energies.vialis.net](http://energies.vialis.net) : paiement en ligne possible 24 h / 24 depuis votre agence en ligne
- carte bancaire ou espèces à notre accueil au 10 rue des Bonnes Gens à Colmar
- télépaiement avec votre carte bancaire en appelant Vialis au 03 89 24 69 85
- chèque bancaire ou postal à l'ordre de Vialis en joignant le coupon de règlement de votre facture
- virement sur l'un des comptes suivants : Banque postale (BIC : PSSTFRPPSTR - IBAN : FR44 2004 1010 1503 3996 6N03 643) ou Banque de l'Economie du Crédit Mutuel (BIC : CMCIFR2A - IBAN : FR76 1189 9001 0200 0200 0064 591)
- mandat-compte disponible dans tous les bureaux de poste.

#### vosre talon de paiement

Nom du client	: SARL ENTREPRISE
Adresse de livraison	: 10 RUE DES BONNES GENS COLMAR / rez de chaussée
Référence du compte client	: 56789
Référence de la facture	: 1FV
Montant à payer	: 161,22 €

## Exemple de facture d'électricité trimestrielle pour un client professionnel (verso)

- 13 Périodes concernées par la facturation de l'abonnement et de la consommation.
- 14 Numéro du compteur affecté à votre local.
- 15 Ancien et nouveau relevés servant de base de calcul pour la facture.
- 16 Énergie consommée : différence entre le nouveau et l'ancien relevé de votre compteur.
- 17 Détail des taxes et contributions spécifiques à l'électricité (soumises à TVA).
- 18 Détail de la TVA.
- 19 Montant TTC de la facture d'électricité.
- 20 Montant correspondant aux frais d'utilisation des réseaux pour acheminer l'électricité jusqu'à votre local. Ce montant vous est indiqué à titre d'information. Il est inclus dans le prix de l'énergie facturée.
- 21 Zone de message personnalisé, informations générales.

part fixe		€ / mois	montant en €
prime fixe du 18 novembre 2018 au 20 février 2019 (puissance souscrite de 6 kVA - 3,12 mois)		5,87	18,31
part variable		€ / kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture
du 18/11/2018 au 18/02/2019			consommations (kWh)
base	73 795	15 74 725	1 930
		0,0932	86,68
total HT			104,99
taxes et contributions		assiette	taux
taxe départementale	930	0,00319 € / kWh	2,97
taxe communale	930	0,00638 € / kWh	5,93
cspe du 18/11/2018 au 31/12/2018	440	0,0195 € / kWh	8,58
cspe du 01/01/2019 au 18/02/2019	490	0,0225 € / kWh	11,03
cta	12,86	27,04 %	3,48
tva réduite	21,79	5,50 %	1,20
tva	115,19	20,00 %	23,04
total TTC			161,22

**communication**

- part acheminement HT: 45,04 €

Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) payée sur les débits.

L'ensemble des tarifs et prix proposés par Vialis est disponible sur le site [energies.vialis.net](http://energies.vialis.net) et à l'accueil. Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr) ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez poser toutes vos questions relatives à cette facture en appelant le 03 89 24 60 60. Si votre consommation annuelle ne correspond pas à la plage de consommation de votre tarif présentée sur le site internet [energies.vialis.net](http://energies.vialis.net), contactez Vialis.

Le Service Consommateurs de Vialis est à votre disposition pour toute réclamation relative à vos contrats au 03 89 24 69 99. Les conditions générales de vente de vos contrats vous indiquent la procédure à suivre en cas de litige.

Si votre réclamation écrite auprès de Vialis n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie à l'adresse : Libre réponse n°59252 75443 Paris Cedex 09 ou sur le site [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr).

Votre facture est à conserver au minimum 5 ans.